

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 97 (1988)
Heft: 10

Artikel: Quelle histoire pour la Croix-Rouge
Autor: Bender, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682048>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PARRAINAGES

dans leurs villages afin d'y assurer l'assistance médicale et l'éducation à la santé. Ils rendent également visite à des familles qui vivent dans des hameaux reculés, accomplissant ainsi des tâches sociales importantes.

Il y a encore beaucoup à apprendre au Tibet et le travail de

la CRS doit s'y poursuivre en douceur. Les valeurs culturelles et traditionnelles du pays doivent être scrupuleusement respectées et l'influence extérieure dosée avec précaution. En outre, il faut à tout prix sauvegarder les pratiques thérapeutiques propres aux habitants du Toit du Monde. □

«Réfugiés en Suisse»

La CRS: une bouée de sauvetage

Ceux qui sont obligés de quitter leur pays et de vivre dans un environnement qui leur est totalement étranger doivent faire face aux problèmes les plus divers, aussi bien linguistiques, religieux, professionnels que médicaux. Dans ce contexte, les événements de la vie quotidienne, même les plus banals, se révèlent comme des obstacles insurmontables.

De nombreux problèmes peuvent être résolus par les intéressés eux-mêmes ou avec l'aide des assistants.

Toutefois, il y a toujours des cas qui n'entrent dans aucune «catégorie», dont personne n'est ou ne veut être responsable. Le réfugié ou son assistant ont souvent épousé toutes les possibilités qui s'offraient à eux lorsqu'ils viennent frapper à la porte de la Croix-Rouge suisse. Nos collaborateurs de l'Aide aux réfugiés se font fort de ne pas devoyer les économies. Grâce à vous, chers parrains, ils peuvent agir en cas d'urgence et soulager ceux qui sont dans le besoin. □

«Réfugiés tibétains en Suisse»

Apprendre à lire

Rarement nous mesurons ce que serait notre vie quotidienne si, bien que sachant parler et comprendre une langue, nous ne pouvions ni la lire, ni l'écrire.

Pourtant, nombreux sont les vieux Tibétains qui n'ont jamais eu l'occasion d'aller à l'école et qui sont aujourd'hui analphabètes. On a constaté qu'il était pratiquement impossible de leur enseigner l'allemand dans des écoles de langues normales. C'est pourquoi, en Suisse orientale, quelques responsables et béné-

voles de la Croix-Rouge suisse leur donnent des cours d'allemand une à deux fois par semaine. Il s'agit non pas de leur enseigner la grammaire et la syntaxe, mais plutôt de leur apprendre à distinguer la typographie de mots et d'expressions d'usage courant afin qu'ils puissent mieux s'intégrer dans leur environnement suisse.

Ces cours de langues et de culture générale peuvent se dérouler grâce à vos contributions. Merci. □

«Indochine meurtrie»

Améliorer la santé des enfants

Les contributions de ce parrainage sont affectées à un programme de soutien mis sur pied en septembre 1986 par la CRS en faveur de l'hôpital régional de Takéo, au Cambodge, dans le but de contribuer à améliorer la santé des enfants. Une sage-femme de

la Croix-Rouge s'y trouve depuis quatre mois pour y enseigner de nouvelles techniques et méthodes au personnel de la maternité. Un cours de perfectionnement a également été organisé à l'intention des sages-femmes traditionnelles des villages.

PAGES D'HISTOIRE (XIII)

Réflexions sur l'historiographie de notre institution

Quelle histoire pour la Croix-Rouge?

L'**histoire de la Croix-Rouge suisse est à mettre en parallèle avec celle de notre pays. D'où la nécessité pour les historiens de notre institution d'avoir recours aux multiples approches de l'historiographie moderne afin de mieux cerner son évolution. Cette constatation est en quelque sorte le bilan que l'on peut tirer de la série des «Pages d'histoire», publiée dans ce magazine depuis janvier 1987.**

Philippe Bender

Arrivés au terme de la publication d'une série d'articles sur l'histoire de la Croix-Rouge suisse, rédigés en alternance avec M. Enrico Valsangiacomo, peut-être semble-t-il utile de dresser un bilan provisoire des recherches entreprises?

Une première réflexion portera sur la difficulté qu'il y a d'écrire une histoire de notre institution. Non pas que des pans entiers de son évolution échappent à notre connaissance, faute d'archives ou de témoignages probants. Mais plutôt à cause du danger qui nous guette en permanence de tomber dans l'hagiographie, sous le prétexte d'étudier une organisation humanitaire, ou de verser dans l'hypocrisie, qui voit dans tout mouvement philanthropique «l'alibi hypocrite et donc odieux de l'exploitation de l'homme par l'homme» (Jacques Pous) ou encore «la bonne conscience de la bourgeoisie».

A cela s'ajoute la tendance naturelle qui nous pousse à faire la part belle aux actions des grands hommes, comme

s'ils faisaient, eux seuls, l'histoire. Dans ce sens, le débat sur les origines de la CRS et sur les mérites des deux «pères fondateurs» le général Dufour en 1866 et Walter Kempin en 1882, qui a occupé les colonnes d'*Actio* en automne 1987, n'était pas une simple querelle académique. Au contraire, elle exprimait deux approches et deux conceptions divergentes – oserait-on dire complémentaires – du rôle de la CRS.

Dans cet ordre d'idées, il conviendrait de détruire également ce mythe historique qui veut qu'à l'appel d'Henry Dunant et du Comité de Genève les Suisses aient répondu avec empressement, en créant dans chaque canton et dans chaque ville une société Croix-Rouge. La réalité fut tout autre et les obstacles nombreux, qui freinèrent l'expansion de la Croix-Rouge dans notre pays. En effet, ce ne fut qu'au tournant du siècle que le réseau des sections Croix-Rouge atteignit quelque densité, grâce notamment aux efforts du Dr Walter Sahli, secrétaire général de la «Société centrale

Le pédiatre de la Croix-Rouge suisse, spécialiste en médecine interne, soigne quotidiennement les enfants de l'hôpital avec ses collègues cambodgiens. Par ailleurs, il se rend régulièrement dans les hôpitaux de la province qui reçoivent les malades atteints de malaria ou de tuberculose. Ces deux affections sont endémiques et menacent particulièrement les enfants. Les

connaissances insuffisantes des parents et l'éloignement des centres de traitement font que les petits patients sont souvent condamnés à une mort certaine ou à l'invalidité à vie. □



PAGES D'HISTOIRE (XIII)

suisse de la Croix-Rouge» et du Dr Carle de Marval, «sous-secrétaire romand».

La confusion qui règne souvent dans les esprits – confusion fort ancienne – au sujet des tâches et compétences respectives du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et de notre Société nationale (CRS), une attention trop exclusive peut-être à la personnalité et à l'œuvre de Dunant, une certaine réserve bien helvétique devant l'action caritative, tous ces facteurs ont contribué à déposséder la Croix-Rouge suisse de son histoire. Si l'on excepte les recherches menées par Mlle Rosemarie Lang sur l'«Association de secours aux militaires suisses et à leurs familles», entre autres, comment expliquer le peu d'intérêt manifesté jusqu'ici par notre œuvre d'entraide pour son histoire? Certains signes laissent toutefois espérer un changement d'attitude.

Car, il faut le répéter avec force: la Croix-Rouge suisse a sa propre histoire, une histoire originale et riche en événements, qui diffère de celles des sociétés sœurs de France, d'Allemagne ou d'Italie, sans leur céder en prestige.

En poussant plus loin l'analyse, ne peut-on pas affirmer que l'histoire de notre institution participe pleinement de l'histoire de la Suisse, qu'elle n'est vraiment compréhensible que si on la rattache à l'histoire de notre Etat (de son armée, de sa diplomatie), et de notre société, ainsi qu'à celle des mentalités (quel remarquable champ d'investigation qu'une histoire de la charité en Suisse!).

Ainsi, la politique de neutralité, qui tient notre pays à l'écart des conflits internationaux, n'a pas été sans effets sur le développement de la CRS, comme le relevait, au début du siècle, le Dr E. Mièville: «Pour quelles causes la Croix-Rouge ne jouit-elle pas d'une popularité générale en Suisse?... Un temps de paix de passé 30 ans nous a fait oublier les misères de la guerre. La génération actuelle ne connaît la guerre que par l'histoire... Nous croyons avoir suffi à un sentiment vague et général de philanthropie si de temps en temps nous donnons une obole pour soulager des misères que nous ne voyons pas de nos yeux, que nous ne ressentons pas de notre propre chair...»

De même, la structure fédéraliste de notre Etat a servi de modèle à notre société nationale, qui a préféré, après quelques tentatives infructueuses de centralisation, laisser se constituer des sections cantonales, régionales ou locales (jusqu'à 20 «sous-sections» dans le canton de Vaud en 1936!).

Cette «voie suisse» n'a pas présenté que des avantages: elle a favorisé une extrême diversité de situations des sections, les unes puissantes et bien dotées en matériel et en personnel, les autres disposant de faibles ressources, sans enracinement réel dans la population et sans crédit véritable auprès des autorités.

Le facteur confessionnel a joué également un rôle dans l'implantation de la CRS sur le territoire national, les régions catholiques se montrant parfois moins réceptives au mes-

sage de la Croix-Rouge, encore qu'il faille porter une appréciation nuancée sur cette question, en l'absence d'études approfondies.

L'existence de relations étroites avec la Confédération et les cantons caractérise aussi la CRS: à ce propos, comment ne pas évoquer sa subordination à l'armée durant les deux mobilisations de guerre, sa mission d'auxiliaire des pouvoirs publics, et, en particulier, ses attributions en matière de formation dans les professions de la santé.

Enfin, notre institution ne fut jamais à l'abri des crises et des controverses qui agitèrent régulièrement l'opinion publique. A plusieurs reprises, notamment lors d'interventions à l'étranger (par ex. guerre des Balkans 1913, famine en Russie 1922/1923, etc.) elle a dû lutter pour que la raison humanitaire prévaille sur les sympathies idéologiques prônant une aide sélective.

On le voit, l'histoire de la CRS recèle mille richesses et enseignements. Vouloir l'explorer avec méthode, c'est chercher à comprendre les motifs et les circonstances de l'engagement de milliers d'individus dans l'action humanitaire... et leur rendre un hommage légitime. □

Le numéro 11/12, qui sera également le dernier numéro d'ACTIO sous sa forme actuelle, étant par tradition exclusivement consacré à la «Coopération internationale», nous publions simultanément dans ce numéro les deux derniers articles de la série des «Pages d'histoire», et mettons ainsi un terme à cette rubrique fort appréciée de nos lecteurs.

ACTIO

N° 10 Octobre 1988

97^e année

Rédaction

Rainmattstrasse 10, 3001 Berne

N° de compte de chèques 30-877

Téléphone 031 667 111

Télex 911 102

Rédactrice responsable:
Nelly Haldi

Coordination rédactionnelle
édition française:
Bertrand Baumann

Coordination rédactionnelle
édition italienne:
Sylvia Nova

Editeur: Croix-Rouge suisse

Administration et impression
Vogt-Schild SA
Zuchwilerstrasse 21, 4501 Soleure
Téléphone 065 247 247
Télex 934 646, Télifax 065 247 335

Annonces
Vogt-Schild Service d'annonces
Kanzleiistrasse 80, case postale
8026 Zurich
Téléphone 01 242 68 68
Télex 812 370, télifax 01 242 34 89

Responsable des annonces:
Kurt Glarner
Téléphone 054 41 19 69

Pour la Suisse romande:
Presse Publicité SA
5, avenue Krieg
Case postale 258
CH-1211 Genève 17
Téléphone 022 35 73 40

Abonnement annuel Fr. 32.–
Etranger Fr. 38.–
Prix au numéro Fr. 4.–
Parait huit fois par an,
avec quatre numéros doubles
février/mars, juin/juillet, août/
septembre et novembre/décembre



KUSTOS – protections impeccables lors d'incontinence urinaire!

Les personnes souffrant d'incontinence urinaire perdent facilement de leur assurance et éprouvent de la gêne en société. Ce comportement n'est pas justifié et je suis persuadée que les nouvelles protections KUSTOS, hygiéniques, discrètes et sûres sont la solution idéale en cas d'incontinence.

Il est possible à chacun de s'en convaincre grâce à l'offre actuelle d'un emballage d'essai gratuit. Il vous suffira de présenter le coupon chez votre dragueur ou de me l'adresser: Mlle Kathrin, infirmière / Amidro, Longchamp 119, 2501 Biel. Vous pouvez aussi m'atteindre tous les jours entre 11 h et midi. Tél. 065/23 39 25.

nouveau

Gratuit	Pensez aussi à qui pourrait en avoir besoin!
1 emballage original gratuit	
normal	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
super	<input type="checkbox"/>
AC 10	
Nom / prénom _____	
Rue _____	
NPA / lieu _____	